



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

**PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD – FND)**

Prêts : FAD n° F SEN/ LUT-PAU / 99/22 du 19/08/99
FND n° 286 du 25/05/99

MISSION DE SUPERVISION DU F.N.D (24 Janvier au-1^{er} Février 2007)

Note de synthèse sur l'état d'exécution de la Composante Hydraulique du Projet

Le Projet de Lutte contre la Pauvreté est financé conjointement par le Fonds Africain de Développement, le Fonds d'assistance technique de la BAD, le Fonds Nordique de Développement (FND) et le Gouvernement du Sénégal.

Le montage du Financement (en millions d'U C) par source est indiqué dans le tableau suivant :

Sources de Financement	Devises	Monnaie Locale	Total	% Total
FAD	5,77	4,23	10,00	54%
FAT	0,58	1,17	1,75	9%
FND	2,62	2,38	5,00	27%
Gouvernement	0,00	1,85	1,85	10%
Total	8,97	9,63	18,60	100%
% du Total	48%	52%	100%	

L'objectif du Projet est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal, à travers les objectifs spécifiques ci-après :

- élever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto -promotion des groupes- cibles ;
- accroître leurs capacités de génération de revenus et
- favoriser l'accès aux services de base.

Concrètement cela se traduit sur le terrain par des programmes d'alphabétisation et de formations des bénéficiaires, des programmes de micro crédits, des programmes d'allègement des travaux de la femme à travers l'acquisition d'équipement de post récolte et des programmes de réalisation d'infrastructures de base parmi lesquels des infrastructures hydrauliques et d'assainissement qui fait l'objet de cette note de synthèse .

L'exécution du programme hydraulique et assainissement accorde une grande priorité aux communautés de base des zones rurales ciblées par le Projet et vise notamment à contribuer à :

- La résorption du déficit en eau de ces localités,
- L'amélioration de la qualité de l'eau
- L'allègement de la pénibilité de l'exhaure de l'eau

Suite aux résultats techniques satisfaisants atteints par le projet lors de la phase initiale, une phase d'extension sera accordée au projet et des ressources additionnelles mobilisées afin de mieux satisfaire les besoins basiques des communautés de base. L'exécution de l'ensemble de ce programme fait l'objet de cette présente note de synthèse. L'objectif étant de partager avec tous le niveau d'exécution technique et financier du programme.

1. Etat d'exécution technique

a) Les organes de suivi de l'exécution

Le programme mis en œuvre dans le cadre de cette sous composante du Projet regroupe des prestations de services de Consultants et bureaux de contrôle.

Au titre des services, le Groupement de bureaux d'études nordique et sénégalais COWI - AISB recruté au démarrage a réalisé toutes les missions qui lui ont été confiées dans le cadre du contrat initial ; un avenant au contrat a été conclu, après autorisation du Fonds, pour la poursuite des prestations qui étaient prévues dans le programme d'extension. Celles -ci se poursuivent convenablement, à la satisfaction du Projet.

Les Bureaux Sénagrosol consult et Hydroconsult International sélectionnés dans le cadre du programme initial pour la surveillance des travaux ont bouclé leurs prestations.

En ce qui concerne le programme d'extension, Un seul bureau a été retenu, en l'occurrence Hydroconsult international pour intervenir sur l'ensemble des deux lots géographiques. Aujourd'hui les prestations de ce bureau sont contractuellement terminées même si les réalisations des entreprises ne sont pas bouclées. Le projet en référence au protocole le liant avec la direction de l'hydraulique lui a confié le suivi des travaux des entreprises et en rapport avec les URG et le bureau COWI AISB.

b) l'exécution des travaux du programme initial (2003-2006)

L'exécution des travaux est confiée aux entreprises spécialisées dans le domaine de l'hydraulique, ainsi que l'acquisition de biens d'équipements.

- Le Consortium d'Entreprises CDE, pour la réalisation de 120 puits hydrauliques .
- La Sénégalaise de Voirie, de Travaux publics et de Génie civil SVTP/GC, pour la réalisation de 60 mini réseaux d'eau potable et 120 latrines

Au titre des biens d'équipements, deux contrats de fourniture ont été conclus

- DANSKSOLERNERGI, pour la fourniture et l'installation de 37 électropompes solaires, 35 électropompes thermiques et un lot de pièces de rechange, l'installation des pompes sur les ouvrages hydrauliques est déjà bouclée
- MEERA AND CEIKO, pour la fourniture et l'installation de 120 pompes manuelles et un lot de pièces de rechange .

L'ensemble des prestataires de service ont atteint à 100% les tâches qui leur ont été confiées. Notons que sur autorisation du F.N.D, un premier avenant au contrat de C.D.E a été conclu, pour modifier 37 des 120 puits initialement envisagés en mini forages **sans incidence financière**, ceci au regard de l'importance de la profondeur des nappes phréatiques des localités concernées.

Le niveau d'exécution du programme initial peut être résumé dans le tableau suivant

ENTREPRISES	NATURE REALISATIONS	PREVUS	REALISES	TAUX DE REALISATION	OBSERVATIONS
CDE	puits	120	120	100%	37 mini forages réalisés parmi les 120 ouvrages prévus
SVTP	Mini réseaux	60	60	100%	
	et latrines	120	120	100%	
DANSK SOLAR	Electropompes solaires	37	37	100%	
	Electropompes thermiques	35	35	100%	
MEERA AND CEEKO	Pompes manuelles	120	120	100%	L ensemble des pompes fourni a été réceptionné

Au vu des résultats positifs de cette phase, le FND lors de la revue à mi parcours de son portefeuille au Sénégal, a suggéré à la cellule d'exécution du projet l'extension des ressources allouées. C'est ainsi qu'une requête a été élaborée par le projet et soumise par voie hiérarchique au Gouvernement qui l'a présentée au FND. Un amendement de l'accord de prêt du 25 Mai 1999 a ainsi été signé le 1er Octobre 2004 pour permettre la mobilisation de ressources additionnelles à hauteur de 2 milliards de FCFA pour couvrir la forte demande en ouvrages hydrauliques. C'est ce qui permettra de mettre en place le programme d'extension ci dessous présenté.

c) L'exécution des travaux du programme extension et des avenants (2006)

Le financement complémentaire permettra de toucher 84 localités supplémentaires qui bénéficieront ainsi, selon leurs besoins, d'infrastructures communautaires de base (Puits ou forages, mini réseaux d'adduction d'eau, latrines).

C'est au moins 25 à 30 mille personnes qui pourraient ainsi directement bénéficier de cette rallonge, en zone rurale pour l'essentiel, ce qui constitue une contribution non négligeable à l'atteinte des O.M.D dont, rappelons le, la mise en cohérence a été faite avec les objectifs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.).

L'essentiel des crédits supplémentaires obtenus a été consacré aux travaux de construction, à la formation et à l'acquisition d'équipements directement destinés aux bénéficiaires. La plupart des études (mise en place de systèmes de gestion des infrastructures communautaires, élaboration de modules de formation) auront été prises en charge dans le cadre du premier financement).

Dans le cadre de l'exécution de ce programme d'extension, deux contrats ont d'abord été signés pour :

- la construction de 62 puits, par l'entreprise SVTP / G.C.
- la construction de 31 réseaux et 62 latrines, par l'entreprise GENITE.

L'ordre de démarrage des travaux a été notifié à SVTP/GC à partir du 23 janvier 2006 ; le démarrage dépendant des résultats obtenus par les études de sondages géophysiques. Pour GENITE, l'ordre de démarrage a été notifié le 02 mai 2006, comme convenu dans le plan de phasage des travaux.

Quant à l'acquisition des biens d'équipement du programme d'extension, deux contrats ont été conclus avec respectivement les fournisseurs danois et sénégalais :

- Dansk Solenergi, pour la fourniture de 16 électropompes thermiques et 15 électropompes solaires,
- AFCO, pour la fourniture et l'installation de 62 Pompes manuelles,

Sur le solde non engagé des deux prêts, le Projet avait fait une proposition de réaménagement de ressources (voir partie financière) laquelle a été acceptée par le F.N.D.

Après acceptation du fonds des avenants ont été signés avec les sociétés suivantes :

- C.D.E pour la réalisation de 22 forages;
- SVTP pour la réalisation de 15 mini-réseaux ;
- GENITE pour la réalisation de 7 mini réseaux
- et DANSKSOLENERGI pour la réalisation de 9 pompes.

En résumé le programme supervisé par le projet (extension et avenant confondu) se décompose de la manière suivante :

ENTREPRISES	PUITS	MINI RESEAUX	LATRINES	POMPES THERMIQUES ET SOLAIRE	MINI FORAGES	POMPES MANUELLES
SVTP	62	15				
AFCO						62
CDE					22	
GENITE		38	84			
DANSKSOLENERGY				40		
TOTAL	62	53	84	40	22	62

Etat d'exécution

Puits modernes

L'entreprise SVTP/GC en charge de ce programme est présente sur 58 des 62 sites qui lui ont été notifiés. Parmi les sites entamés :

- 5 peuvent être considérés comme terminés
- 10 en cours de mise en eau
- 43 en cours de fonçage à sec

Malgré plusieurs réajustements de leur chronogramme suite aux différentes injonctions du projet, un retard important est noté dans l'exécution de ce programme. Ce retard est dû pour l'essentiel :

- aux difficultés rencontrées par l'entreprise pour avoir les autorisations nécessaires pour acheter des explosifs afin de dépasser les roches dures rencontrées dans la région de Diourbel
- la notification par tranches des sites sur lequel doit travailler l'entreprise ; notification liée à l'avancement des travaux de l'étude géophysique
- l'organisation interne de l'entreprise surtout en ce qui concerne le premier lot de sites notifié depuis le mois de janvier 2006
- la non prise en compte de la pause hivernale dans les délais prévisionnels.

Mini réseaux et latrines

L'exécution des mini-réseaux est surtout liée à l'achèvement des travaux des ouvrages hydrauliques (essais de pompage surtout). Le retard observé sur les travaux de SVTP influe donc beaucoup dans l'exécution de cette partie du programme de GENITE.

Néanmoins sur les 12 sites notifiés à l'entreprise, 11 ont connu un démarrage effectif et 5 sont terminés. Quant aux latrines et bornes fontaines, l'entreprise est présente sur 29 sites parmi les 84 retenus. Parmi ces 29 sites, 12 sont terminés à 100%.

Pompes thermiques et solaires

L'ensemble des 40 équipements prévus dans ce programme est importé par DANSK SOLARENERGY et acheminé sur Dakar. La société est entrain d'achever les formalités administratives pour sortir le matériel du port

Pompes manuelles

Les 62 pompes manuelles ont été importées par la société AFKO en charge de ce volet du programme. Mais les pompes manuelles fournies ont été jugées non conforme aux cahiers de prescription techniques et n'ont pas fait l'objet d'une réception provisoire. Selon la correspondance que la société a adressé au projet, le matériel de remplacement est déjà arrivé au port et fera l'objet d'une réception prochaine.

Mini forages

Sur les 22 sites de mini forages attribués à l'entreprise CDE le niveau d'exécution à ce jour est le suivant :

- terminés 13
- en cours 1
- non entamés 8

Conclusion sur l'exécution de la phase actuelle

Si l'exécution du programme initiale s'est déroulée dans des conditions plus ou moins favorables entraînant malgré tout, l'atteinte de tous les objectifs du projet, la phase actuelle du programme (extension et avenants confondus) a connu des perturbations surtout dans sa phase préparatoire. Ces quelques difficultés de démarrage ont occasionné des retards dans le déroulement du programme.

Par rapport à l'expérience acquise lors de l'exécution du programme initial, des études géophysiques ont été initiées pour maximiser les chances de succès lors des travaux de réalisation des ouvrages hydrauliques. La restitution partielle de ces études en fonction de leur avancement n'a pas permis de notifier en même temps l'ensemble des sites aux entreprises

concernées. Même si cela ne constitue pas un facteur déterminant, les entreprises l'ont évoqué comme un autre facteur explicatif du retard dans l'exécution de leur programme.

La spécificité géomorphologique de certaines zones (région de diourbel) n'ont pas permis aux entreprises de génie civil d'exécuter leur programme dans les normes. (C'est cette situation qui avait entraîné l'avenant de CDE de la première phase).

Cette lenteur dans l'exécution du programme avait déjà été perçue lors de la mission du FND en date du mois de mai 2006. C'est ce qui avait motivé la demande de report de la date de clôture du programme pour le mois de juin 2007. Un autre facteur motivant le report des délais est l'ampleur des travaux fasse à la durée réelle d'exécution (1an) sur le terrain

Sur le plan management technique du programme, le projet, lors de la réunion mensuelle du staff en date du 21 /12/2006, réunion élargie à tous les prestataires, a fait des injonctions à tous les prestataires pour doubler d'efforts afin de résorber le retard observé. Une mobilisation à tous les nouveaux a été adoptée pour mieux gérer le temps restant. Lors de cette réunion il a été retenu :

- que les entreprises fassent un état d'avancement de leur travail tous les 15 jours pour permettre un meilleur suivi de leurs activités, ce qui est effectif à ce jour ;
- que l'équipe cadre régional (URG+hydraulique) fasse également une supervision tous les 15 jours afin de mieux se rendre compte de l'évolution des travaux des entreprises ;
- qu'au niveau national, que le partenaire local de COWI/AISB assiste d'avantage le projet pour la supervision de l'ensemble des prestataires ;
- que le projet formalise rapidement la relation avec la direction de l'hydraulique afin de permettre une meilleure coordination du travail au niveau de la région.
- Que les moyens financiers et matériels définis dans le protocole avec la direction de l'hydraulique soit rapidement dégagés pour permettre un meilleur suivi des travaux par les services régionaux de l'hydraulique.

2. EXECUTION FINANCIERE

L'exécution technique du programme a mobilisé des ressources financières importantes, un peu plus de 6,7 millions d'unité de compte toutes phases confondues. Ces ressources ont permis de passer des marchés de travaux, d'acquisition de biens d'équipement et de service mais aussi d'assurer le fonctionnement du projet. Les développements ci-dessous donnent par phase le volume des marchés et le tableau sur la situation du prêt FND donne la situation financière globale du projet.

Dores et déjà, et comme le montre le tableau ci-dessous, il est important de souligner que pratiquement 88% des marchés passés avec les entreprises rentrent dans le cadre d'activités destinées à améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires.

ANALYSE DES MARCHES PASSES PAR LE PROJET EN FCFA HTHD				
	MARCHES TRAVAUX	BIENS D EQUIPEMENT	SERVICES	TOTAL
PROGRAMME INITIALE	2 385 200 899	733 061 728	537 799 370	3 656 061 997
EXTENSION+AVENANTS	1 259 517 469	477 489 231	131 419 225	1 868 425 925
TOTAL	3 644 718 368	1 210 550 959	669 218 595	5 524 487 922
PART DES MARCHES EN%	65,97	21,91	12,11	100,00
COUTS DIRECTS	87,89			

21 Programme initial

a) ouvrages hydrauliques

En ce qui concerne les travaux hydrauliques, deux entreprises ont été recrutées au terme d'appels d'offres:

- ☞ Le Consortium d'Entreprises C.D.E, pour la réalisation de 120 puits hydrauliques dans les cinq régions d'intervention du Projet, pour un montant HT/HD de 1 678 936 999 FCFA.
- ☞ La Sénégalaise de Voirie, de Travaux publics et de Génie civil SVTP/GC, pour la réalisation de 60 mini réseaux d'eau (comprenant une borne fontaine multiposte, un réservoir de 15 m³ à 2 m) et 120 latrines, dans les cinq régions d'intervention du Projet, pour un montant HTHD de 706 263 900 F CFA.

Il faut rappeler qu'au terme des appels d'offres l'enveloppe initiale impartie aux travaux, au terme de l'accord de prêt, ne permettait pas la prise en charge des 165 point d'eau et 85 réseaux d'adduction visés dans le rapport d'évaluation du Projet.

En cours d'exécution du programme, un projet d'avenant au Contrat C.D.E, a été autorisé par le FND, sur requête du Projet, motivée par les avis techniques du Groupement COWI-AISB, Ingénieur- conseil du Projet et du Représentant de la Direction de l'Hydraulique, à laquelle nous sommes liés par un protocole d'accord. Cet avenant approuvé le 09 /12/04 visait la transformation en mini-forages de 37 des 120 puits prévus du fait de l'importance de la profondeur des nappes phréatiques visées. Ces réaménagements techniques n'ont entraîné aucune incidence financière par rapport au contrat de base.

b) Acquisition des équipements d'exhaure

Concernant les équipements d'exhaure, deux fournisseurs avaient déjà été sélectionnés, en l'occurrence :

- DANSKSOLERNERGI (firme danoise), dans le cadre d'un appel d'offres international restreint aux soumissionnaires originaires des Pays membres du Fonds nordique (Pays scandinaves), pour la fourniture et l'installation de 37 électro-pompes solaires, 35 électro-pompes thermiques et un lot de pièces de rechange, d'un montant HT/HD de 640 321 871 FCFA ;
- MEERA AND CEIKO, dans le cadre d'un appel d'offres international ouvert, pour la fourniture et l'installation de 120 pompes manuelles et un lot de pièces de rechange d'un montant de 92 739 857 FCFA HT/HD ;

c) Suivi des prestations

L'exécution des travaux a été supervisée par deux bureaux de contrôle :

- Senagrosol consult, pour les régions de Dakar, Thiès et Kolda, pour un montant de 54 240 000 F CFA .
- Hydroconsult international, pour les régions de Diourbel et Tamba, pour un montant de 95 210 004 F CFA.

La collaboration des services techniques régionaux de l'Hydraulique, dans le cadre du protocole tantôt évoqué, a été aussi bien appréciée.

Le groupement de bureaux COWI/AISB a assisté le projet dans tous les aspects du déroulement de ce programme pour un contrat global de 388 349 366 FCFA HT/HD

22 /Programme complémentaire

Les marchés afférents à ce programme complémentaire ont été signés et approuvés au terme d'appels d'offres et concernent :

- la construction de 62 puits, par l'entreprise SVTP / G.C. pour un montant de 484 578 800 F CFA HTHD (611 675 500 F CFA TTC) ;
- la construction de 31 réseaux et 62 latrines, par l'entreprise GENITE pour un montant de 258 410 000 F CFA HTHD (304 923 800 F CFA TTC) ;
- la fourniture de 16 électropompes thermiques et 15 électropompes solaires, par l'entreprise Dansk Solenergi pour un montant de HT HD 526 919,81 Euro ;
- La fourniture et l'installation de 62 Pompes manuelles par la société AFKO, pour un montant de 45 849 000 F CFA.
- le contrôle des travaux par le bureau Hydroconsult International pour les montants respectifs de 25 600 000 F CFA HTVA (30 208 000 F CFA TTC) pour lot 1 et de 28.150 000 F CFA HTVA (33 217 000 F CFA TTC) pour lot 2.
- Parallèlement, un avenant au contrat du Groupement COWI-AISB a été signé et approuvé après avis favorable du Fonds pour permettre la poursuite de la supervision du programme et assurer une certaine continuité. Le montant de cet avenant est de 77 669 225 F CFA.

Une fois tous ces engagements positionnés, un reliquat non engagé de 564 440 057 F CFA sur le coût de base des deux prêts cumulés a été constaté, ainsi qu'une provision cumulée de 440 568 272 F CFA correspondant aux dotations pour faux frais et hausses de prix , sur les deux prêts.

Le reliquat sur le coût de base découle en partie du fait que les coût réels sont déterminés au terme des appels d'offres et l'estimation du volume de travaux à envisager se fait toujours sur la base des coûts historiques (programme initial).

Sur le reliquat total de 1 005 008 329 F CFA, non engagé au 30 septembre 2005, une proposition de ré allocation budgétaire ci-après à été faite au F.N.D

Catégorie / Description	Intrants	Coût en FCFA
A. Etudes et Supervision	Etudes complémentaires (géophysiques)	36 240 000
	Etudes de pérennisation des Ouvrages hydrauliques	15 000 000
	Sous- total A	51 240 000
B. Construction/ Réhabilitation	Ouvrages hydrauliques supplémentaires (Forages; Réservoirs de stockage et mini réseaux; ouvrages d'assainissement)	513 000 000
	Sous - total B	513 000 000
C. Equipement, fourniture et approvisionnement	Equipements d'exhaure	112 423 260
	Sous- total C	
E. Formation	Formation de comités villageois pour la gestion communautaire des points d'eau	40 000 000
	Formation en maraîchage	40 000 000
	Sous- total E	80 000 000
F. Frais d'exploitation	Salaires Cadres	77 400 000
	Programme communication et I.E.C/ Inauguration des réalisations	55 000 000
	Carburant	19 200 000
	Maintenance des véhicules	5 000 000
	Frais de mission	10 800 000
	Fournitures Bureau et consommables informatiques	6 500 000
	Sous- total F	173 900 000
	Coût de base	930 563 260
	Faux frais divers (5%)	46 528 163
	Hausse des prix (approx. 3%)	27 916 898
	TOTAL	1 005 008 321

Ce réaménagement visait à augmenter le nombre d'ouvrages à mettre en place et à équiper mais tenait aussi compte du fait que :

- d'une part, le prêt FAD devait être bouclé en juin 2006 et que par conséquent la poursuite des activités du volet hydraulique requérait la prise en charge d'une partie de l'équipe du Projet qui était jusqu'ici payée sur fonds FAD et des autres frais d'exploitation,
- d'autre part les études géophysiques devaient être systématisées pour éviter quelques déboires connues dans la phase initiale.

625 423 260 F CFA sont affectés aux infrastructures et équipements additionnels, soit 62,2% ; 80 000 000 F CFA au programme de renforcement des capacités des bénéficiaires, soit 8%

Pour l'engagement des 625 423 260 F CFA, au titre de travaux et équipements complémentaires, le F.N.D, compte tenu des délais assez courts qui ne permettraient pas de relancer des appels d'offres dont la procédure est très longue, a autorisé le Projet à envisager des avenants aux contrats déjà en cours.

Au regard du court délai imparti, le FND a autorisé la signature d'avenants aux contrats de :

- C.D.E, pour réaliser 22 mini forages supplémentaires, pour 312 238 064 F CFA.
- GENITE, pour réaliser 7 mini réseaux complémentaires, pour 53 506 600 F CFA ;
- S.V.T.P/G.C, pour 15 mini réseaux d'adduction d'eau, pour 150 784 005 F CFA ;
- Dansksolenergi RI, pour la fourniture et l'installation de 9 électropompes thermiques supplémentaires, pour un montant de 86 003 500 F CFA.

L'ensemble des avenants ont été signés et approuvés par l'Autorité compétente après avis favorable de la C.N.C.A et les prestations sont en cours après les notifications des ordres de démarrage. Compte tenu des travaux complémentaires, objet des avenants tantôt évoqués, ce programme d'extension se poursuivra jusqu'au 30 juin 2007.

A la date d'aujourd'hui, le taux d'engagement des dépenses du projet est de 97% alors que le niveau des décaissements est de 84% comme le montre le tableau ci-dessous

SITUATION DU PRÊT FND

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCFA	Décais Suivants UC	Décais Suivants FCFA	% Décaissé
TRAVAUX	Construct/Réhabilit	3 649 788	3 017 600 921	4 347 340	3 626 185	2 811 879 246	572 457,44	437 368 936	99%
BIENS	Eqp/Mob/fournit	2 038 807	1 685 661 162	1 438 368	786 474	610 261 388	275 432,79	210 436 161	39%
SERVICES	Etudes/supervision, Services de spécialistes, Formation	728 801	602 563 921	563 649	1 042 215	818 908 581	201 958,31	154 300 188	143%
FONCTIONNEMENT	Fonctionnement	324 474	268 271 210	190 404	190 404	145 557 975	177 797,93	135 841 172	59%
Total		6 741 870	5 574 097 214	6 539 761	5 645 278	4 386 607 190	1 227 646	937 946 457	84%

97%

Taux d'engagement :